



Service civique : Promouvoir la formation des enseignants à la résolution non-violente des conflits – Paris

La Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix a pour objectif de promouvoir l'éducation et la formation à la non-violence et à la paix. Soutenue par plus de 130 personnalités, elle regroupe plus de 85 associations.

Elle est engagée aux côtés de 5 partenaires européens sur le projet "EduCATE" qui a pour but d'approfondir et d'améliorer la formation des éducateurs et des enseignants dans la résolution non-violente des conflits, mais aussi d'optimiser les stratégies de plaidoyer au niveau national, ainsi que la mise en place d'un réseau associatif européen.

Cette mission permet de développer les liens de la Coordination avec des organisations européennes agissant dans le domaine de la formation des enseignants à la gestion non-violente des conflits. Lors des réunions entre partenaires sont aussi organisées des rencontres avec des partenaires locaux sur ce thème, ce qui permet de renforcer le réseau européen travaillant dans ce domaine.

La mise en œuvre de cette formation des enseignants dans les différents pays européens leur donne des outils performants pour gérer différemment les conflits, ce qui permet de renforcer la qualité du lien social en milieu scolaire.

Encadré par le président et le salarié, le volontaire:

- s'implique dans le développement et la promotion du projet
- met en lien les partenaires associés au projet
- participe à l'animation des dispositifs du projet : contribution à des rencontres, événements, ateliers, expositions...
- identifie de nouveaux partenaires afin de réaliser de nouvelles actions et projets en matière de promotion d'une culture de non-violence et de paix au niveau national et européen.

Qualités du candidat :

- . Qualité rédactionnelle
- . Esprit de synthèse
- . Autonomie et gestion du temps
- . Esprit d'équipe

Langues parlées :

Anglais/français

Statuts et conditions :

- . Service civique de 8 mois, 24h/semaine
- . Début dès que possible
- . Indemnités de 577€ / mois, selon les conditions en vigueur du statut de service civique

Pour postuler :

Contact : Christian Renoux, Président

CV + lettre de motivation à envoyer sur secretariat@education-nvp.org